



Annexes – Annexe sanitaire déchets

Approbation

Les données suivantes sont issues des RPQS 2019.

La collecte et le traitement des déchets sur le territoire sont réalisés par 2 syndicats :

SICTOM de la Région de Morestel

Ce syndicat couvre un total de 45 communes, deux communautés de communes sont partiellement adhérentes : CC Les Balcons du Dauphiné et CC Les Vals du Dauphiné. Sur le territoire des VDD secteur Est, cela concerne les communes de La Batie-Montgascon, Saint-André-le-Gaz, Saint-Ondras, Chassignieu, Chélieu, Val-de-Virieu, Blandin, Les Abrets-en-Dauphiné et Valencogne.

La collecte des ordures ménagères

Depuis 1975, elle s'effectue en régie.

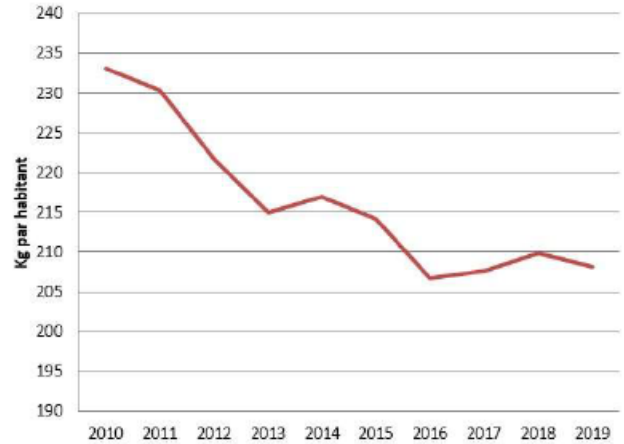
18 127 tonnes de déchets ménagers ont été collectées en 2019 soit 208 kg/habitant.

Depuis 10 ans, suite à la mise en œuvre d'un programme ambitieux de réduction des déchets et d'une politique de prévention qui perdure depuis, le poids de la poubelle « ordures ménagères » de chaque habitant a baissé de façon significative.

Les collectes sont organisées en porte-à-porte, hormis dans les centres-villes où des conteneurs enterrés sont installés (ne concerne pas le territoire des VDD Est).

Le traitement des ordures ménagères est délégué au SITOM Nord-Isère qui gère l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu depuis 1986.

Evolution du poids d'ordures ménagères collectées par habitant, entre 2010 et 2019

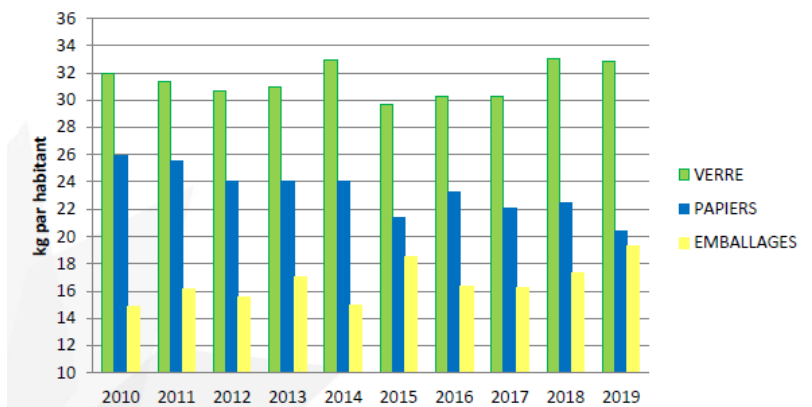


La collecte sélective

A l'échelle du syndicat, on recense 261 points d'apport volontaire collectés en prestation privée (92% aériens et 8% enterrés).

En 2004, un habitant triait 7 kg d'emballages, 18 kg de papiers, 32 kg de verre. En 2019, ce même habitant trie 19 kg d'emballages, 20 kg de papiers et 33 kg de verre, soit 16 kg de plus de déchets recyclables. En 2019, 6317 tonnes ont été collectées 73 kg/ habitant et 5793 tonnes ont été valorisés.

Evolution du poids des recyclables par habitant et par flux, entre 2010 et 2019



Le centre de tri des emballages est situé à Chambéry (Savoie Déchets).

A l'échelle du syndicat, **9 déchetteries** sont recensées : 8 sont gérées en prestation privée et une végétèrie en régie. 22 435 tonnes ont été collectées en 2019, soit 230 kg/habitants, et 20 849 ont été valorisées. Sur le territoire, on recense 2 déchetteries situées aux Abrets en Dauphiné (secteur Fitilieu) et Val-de-Virieu (secteur Panissage).

<p>Panissage ZI la Galantière</p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi : de 14h à 17h – (à 18h l'été) Mardi et Jeudi : fermé Mercredi matin l'été : 9h à 12h Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h (à 18h l'été)</p>	<p>Fitilieu Lieu-dit Tapon</p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h à 17h – (à 18h l'été) Mardi, Jeudi : 9h à 12h Samedi : 9h à 12h et de 14h à 17h – (9h à 18h l'été)</p>
--	---

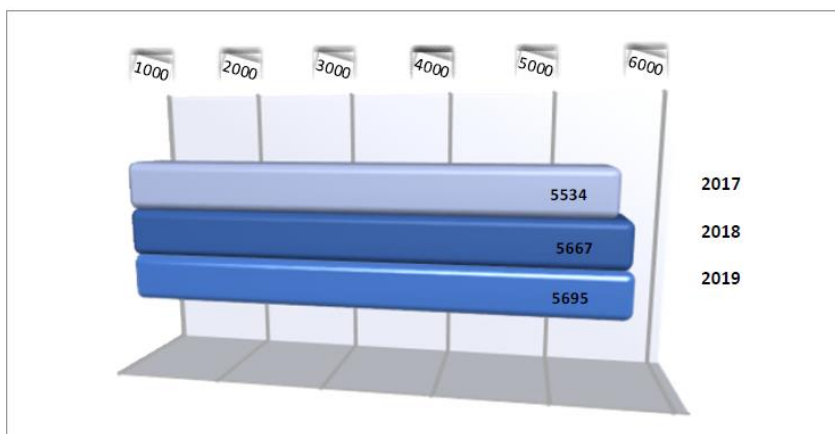
SICTOM du GUIERS

Le syndicat couvre 20 communes et deux communautés de communes : la communauté de communes des Vals du Dauphiné et la communauté de communes Vals Guiers. Sur le territoire des VDD secteur Est cela concerne les communes de Chimilin, Pressins, Granieu, Aoste, Romagnieu, Le Pont-de-Beauvoisin, St-Jean d'Avelanne, St-Martin-de-Vaulserre et Saint-Albin-de-Vaulserre.

La collecte des ordures ménagères

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM DU GUIERS est concernée par une ou deux collectes en porte à porte. Après 6 années de baisse, le tonnage des ordures ménagères est en hausse depuis 2018, tant globalement que le ratio à l'habitant. En 2019, il totalise à 5 695 tonnes, soit une hausse de 0,49% par rapport à 2018.

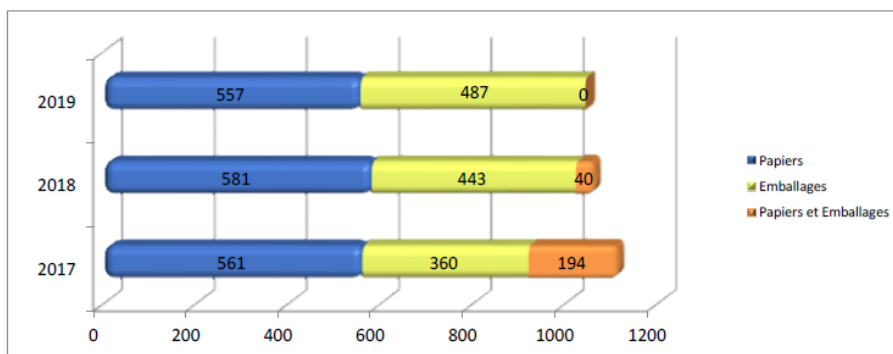
Production annuelle d'ordures ménagères



Le SICTOM DU GUIERS adhère au SITOM Nord Isère depuis le 1er janvier 2003. Les ordures ménagères résiduelles sont traitées à l'Incinérateur de Bourgoin-Jallieu. C'est un traitement par incinération avec récupération d'énergie. Tous les tonnages d'ordures ménagères sont traités ainsi.

La collecte sélective

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM DU GUIERS bénéficie de la collecte sélective en apport volontaire depuis le 1er avril 2018. Avec 1 549 tonnes collectées en apport volontaire, la part des déchets collectés ainsi dépasse les 27% des tonnages après 5 années d'installation de conteneurs enterrés et semi-enterrés. La collecte sélective concerne les emballages en plastique, en métal, en cartonnette et les papiers. La production annuelle des déchets issus de la collecte sélective est restée globalement stable, avec une légère perte de 20 tonnes en 2019 par rapport à 2018.



A l'échelle du syndicat, **3 déchetteries** sont recensées, dont une est située sur la commune des Abrets-en-Dauphiné.

Au cours de l'année 2019, le tonnage des produits réceptionnés sur les déchèteries est de 7 236 :

- 5 667 tonnes de déchets valorisés ;
- 1 569 tonnes de déchets non valorisés ;

Les horaires des déchetteries sont les suivants :

- Lundi : 14h – 17h30
- Mardi au samedi : 9h – 12h ; 14h -17h30

A noter que la déchèterie des Abrets-en-Dauphiné est fermée le mercredi après-midi.

NB : La gestion des déchets est en pleine restructuration tant au niveau de la collecte que du traitement. Un projet important de regroupement de la gestion de ceux-ci va avoir des conséquences importantes sur le territoire des VDD, pouvant impacter l'aménagement urbain : regroupement de conteneurs, enfouissement de ces conteneurs ...